Alsace : “Couvre-chef interdit”, une salle de bowling très stricte sur ce point de règlement… sauf pour les voiles islamiques

28/11/2019 à 13h47

Jean-Luc d’Oderen veut bien ne pas porter le chapeau au bowling, mais pas tout seul…

“Nous sommes allés chercher notre petit-fils qui fêtait un anniversaire avec ses copains dans un bowling. Arrivés avec un peu d’avance, je propose à mon épouse de boire un verre au bar en attendant que la fête se termine. **Une serveuse me demande d’enlever mon chapeau.** Je ne discute pas et m’exécute.

Quand je me lève pour récupérer notre gamin, **six femmes voilées sont en train de jouer** aux quilles.

J’interpelle la serveuse qui m’a fait enlever mon couvre-chef et elle me demande de m’adresser au vigile car **“c’est le règlement”**.

Nous lui demandons des explications sur ces femmes portant un couvre-chef, admises au sein de l’établissement et **il nous répond que ce ne sont pas des couvre-chef mais des foulards religieux.**

Définition du « couvre-chef » dans le petit Larousse : « Tout ce qui sert à couvrir la tête ».

L’Alsace

Extrait du règlement de la salle de bowling présumée





Témoignages émis sur la page facebook de la salle de bowling présumée